

# Sur le Portugal

## Informations utiles



### Passeports et Visas

Les citoyens de l'Union Européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse ont juste besoin de leur carte d'identité pour entrer au Portugal. Pour les mineurs, en plus de la carte d'identité, ils devront aussi présenter une autorisation des parents de voyager.

Pour les séjours ne dépassant pas les 90 jours, un passeport valide durant une période supérieure à trois mois après la fin du séjour, est nécessaire pour les visiteurs provenant d'Albanie, Antigua et Barbuda, Argentine, Australie, Bahamas, Barbade, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Canada, Chili, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, États Unis, Guatemala, Honduras, Israël, Japon, Macédoine, Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Monténégro, Nicaragua, Nouvelle- Zélande, Panama, Paraguay, Saint Kitts et Nevis, Saint Marin, Saint Siège, Serbie, Seychelles, Singapour, Uruguay, Venezuela, Régions Administratives spéciales de la République Populaire de Chine à Hong Kong et Macau et Taiwan.

Les citoyens provenant d'États non mentionnés ci-dessus, ont besoin d'un visa pour entrer au Portugal, ils pourront le demander au Consulat ou à l'Ambassade du Portugal dans leurs pays respectifs, pour un séjour limité à 90 jours.

Selon les termes de la Convention d'Application des Accords de Schengen, les passagers provenant ou allant dans un autre État de Schengen, entendu en vol interne, n'ont pas besoin d'un nouveau visa.

Plus d'informations sur :

Demande de visa

- [http://www.secomunidades.pt/vistos/index.php?option=com\\_content&view=article&id=171&Itemid=14&lang=pt](http://www.secomunidades.pt/vistos/index.php?option=com_content&view=article&id=171&Itemid=14&lang=pt)

Les Consulats Portugais à l'étranger

- <http://www.secomunidades.pt/web/guest/PostosConsulares>

Service des Étrangers et des Frontières

- [www.sef.pt](http://www.sef.pt)



### Animaux domestiques

Entrée au Portugal de chiens et de chats en provenance des États membres de l'Union Européenne  
Vous devez présenter un passeport délivré par un vétérinaire habilité par l'autorité compétente attestant :

- de l'indication du nom et de l'adresse du propriétaire ;

- de l'identification par puce électronique (le dispositif appliqué doit être conforme à la norme ISO 11784 ou à l'annexe A de la norme ISO 11785, le cas échéant, le propriétaire devra disposer d'un lecteur à cet effet), ou par tatouage clairement lisible (uniquement autorisé pour une période transitoire - jusqu'au 03/07/2011) ;

- de la vaccination/revaccination antirabique en cours de validité, réalisée lorsque l'animal était âgé de moins de 3 ans, selon les recommandations du laboratoire de fabrication, avec un vaccin désactivé de, au moins, une unité antigénique par dose (norme OMS).

Entrée au Portugal de chiens et de chats en provenance de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne

Vous devez présenter un Certificat Sanitaire délivré/validé par l'Autorité Vétérinaire Officielle du pays de provenance (accompagné des justificatifs de vaccinations, et si nécessaire du titrage des anticorps). Le certificat doit attester :

- de l'identification par puce électronique (le dispositif appliqué doit être conforme à la norme ISO 11784 ou à l'annexe A de la norme ISO 11785, le cas échéant, le propriétaire devra disposer d'un lecteur à cet

effet), ou par tatouage clairement lisible (uniquement autorisé pour une période transitoire - jusqu'au 03/07/2011) ;

- une vaccination/revaccination antirabique en cours de validité, réalisée lorsque l'animal était âgé de moins de 3 ans, selon les recommandations du laboratoire de fabrication, avec un vaccin désactivé de, au moins, une unité antigénique par dose (norme OMS).

Pour certains pays, le certificat doit également attester du titrage des anticorps neutralisants, au moins égal à 0,5 UI/ml. Cette exigence ne s'applique pas à plusieurs pays comme l'Andorre, le Canada, les EUA, la Fédération Russe, le Japon, la Norvège et la Suisse, entre autres, mais suggère la recherche de plus d'informations à ce sujet auprès de la Direction générale de Vétérinaire [www.dgv.min-agricultura.pt](http://www.dgv.min-agricultura.pt) ou [http://ec.europa.eu/food/animal/liveanimals/pets/nocomm\\_third\\_en.htm](http://ec.europa.eu/food/animal/liveanimals/pets/nocomm_third_en.htm)

#### Circulation des animaux domestiques

Les Portugais aiment les animaux et il est commun d'avoir des chiens ou des chats chez soi. Cependant, l'entrée d'animaux n'est pas autorisée dans les restaurants, les magasins, les supermarchés et quelques plages.

Dans les transports publics, l'entrée d'animaux est autorisée s'ils sont en bonnes conditions de santé et hygiène et s'ils voyagent dans une cage spéciale en bon état de conservation. L'entrée de chiens guides qui accompagnent les non-voyants est aussi autorisée. Le transport des animaux peut être refusé par la société de transport à des périodes de plus grande affluence et le transport d'animaux dangereux ou potentiellement dangereux est expressément interdit.



#### Franchises douanières

##### PAYS DE L'U.E.

Les voyageurs provenant de pays de l'Union Européenne, pourront transporter dans leurs bagages, des marchandises d'usage personnel ne dépassant pas les limites suivantes :

##### Produits du tabac :

- 800 cigarettes
- 400 cigarillos (cigares d'un poids maximal de 3 grammes par pièce)
- 200 cigares
- 1kg de tabac à fumer

##### Boissons alcoolisées :

- 10 litres de boissons distillées et de boissons spiritueuses avec une teneur en alcool supérieure à 22% vol.
- 20 litres de boissons distillées et de boissons spiritueuses, apéritives ayant pour base le vin ou l'alcool, le tafia, le saké ou autres boissons similaires ayant une teneur en alcool égale ou inférieure à 22% vol.
- 90 litres de vin (dont 60 litres au maximum de vin mousseux)
- 110 litres de bière

##### Transport et circulation de devises

Les voyageurs qui entrent dans le territoire de l'Union Européenne ou qui en sortent et qui transportent sur eux une somme supérieure ou égale à 10.000 euros sont tenus de la déclarer auprès des autorités douanières, conformément au Règlement CE n° 1889/2005, en vigueur depuis le 15 juin 2007. Cette obligation a pour objectif de soutenir les efforts de l'UE dans le domaine de la lutte contre la criminalité et le blanchiment de capitaux, le terrorisme et d'autres pratiques délictueuses, afin de renforcer la sécurité en son sein.

##### PAYS TIERS

Les voyageurs en provenance de pays hors de l'Union Européenne ne peuvent bénéficier de l'exonération de TVA et de taxes sur les marchandises transportées dans leurs bagages que lorsque ces marchandises sont destinées à l'usage personnel et n'excèdent pas les limites suivantes :

##### Produits du tabac (1):

Cigarettes - 200 unités

ou

Cigarillos (cigares d'un poids maximum de 3 g/unité) - 100 unités

ou

Cigares - 50 unités  
ou  
Tabacs à fumer - 250 grammes

Boissons alcooliques (2) :  
boissons distillées et spiritueux titrant plus de 22 . - 1 litre au total  
ou  
boissons distillées et spiritueux, apéritifs à base de vin ou d'alcool, tafia, saké ou boissons similaires,  
titrant 22° ou moins ; vins mousseux et champagnes, vins liquoreux - 2 litres au total  
et  
vins tranquilles - 2 litres au total.

Parfums :  
50 grammes de parfum  
et  
250 ml d'eau de toilette.

Café (1):  
500 grammes  
ou  
Extraits et essences de café - 200 grammes

Thé :  
100 grammes  
ou  
Extraits et essences de thé - 40 grammes

Autres marchandises :  
Les voyageurs bénéficient d'une exonération dès lors que le montant des marchandises n'excède pas 175 euros. Ce montant est réduit à 90 euros pour les mineurs âgés de moins de 15 ans.

- (1) Les voyageurs âgés de moins de 15 ans ne bénéficient d'aucune franchise sur ces produits.  
(2) Les voyageurs âgés de moins de 17 ans ne bénéficient d'aucune franchise sur ces produits.

Transport et circulation de devises  
Les voyageurs qui entrent dans le territoire de l'Union Européenne ou qui en sortent et qui transportent sur eux une somme supérieure ou égale à 10.000 euros sont tenus de la déclarer auprès des autorités douanières, conformément au Règlement CE n° 1889/2005, en vigueur depuis le 15 juin 2007. Cette obligation a pour objectif de soutenir les efforts de l'UE dans le domaine de la lutte contre la criminalité et le blanchiment de capitaux, le terrorisme et d'autres pratiques délictueuses, afin de renforcer la sécurité en son sein.



### Récupération de la TVA (Tax-free)

Les visiteurs résidents dans des pays n'appartenant pas à l'Union Européenne, peuvent obtenir le remboursement de la TVA (Impôt sur la Valeur Ajoutée) sur les achats effectués et transportés dans leur bagage personnel. Seuls les particuliers peuvent avoir accès à ce remboursement.

Pour obtenir le remboursement, l'achat doit être d'un montant minimum de 49,88 (montant liquide HT), et en fonction du taux de la TVA appliqué, le montant minimum final de la facture devra être le suivant :

- 61,35 € - Taux TVA 23% (biens en général)
- 57,86 € - Taux TVA 16% (Madère et Açores)
- 56,36 € - Taux TVA 13% (Vins)
- 52,87 € - Taux TVA 6% (livres, lentilles...) Lorsque vous effectuez vos achats, assurez-vous de demander une déclaration au magasin, sur laquelle sera notée la somme payée, les biens acquis et le montant qui pourra être remboursé. Le remboursement pourra être obtenu en argent dans les principaux Aéroports européens ou dans les centres des principales villes européennes, ou par carte de crédit ou chèque international, à partir du moment où les marchandises sont préalablement montrées à la douane.

Pour plus d'informations, consultez :

- Portal das Finanças - [www.portaldasfinancas.gov.pt](http://www.portaldasfinancas.gov.pt) - E-mail
- Premier Tax Free - [www.premiertaxfree.com](http://www.premiertaxfree.com) - [info@pt.premiertaxfree.com](mailto:info@pt.premiertaxfree.com)
- Global Blue - [www.globalblue.com](http://www.globalblue.com) - [info@globalblue.com](mailto:info@globalblue.com)
- Innova Taxfree Portugal - [www.innovataxfree.com](http://www.innovataxfree.com) - [info@innovataxfree.com](mailto:info@innovataxfree.com)



## Transports

### Transports aériens

La situation géographique privilégiée du Portugal fait que c'est un point d'escale pour de nombreuses compagnies aériennes étrangères dans les aéroports présents sur tout le territoire national et localisés ainsi :

Lisbonne - Aéroport de Portela - Tél. 218 413 500

Porto - Aéroport Dr. Francisco Sá Carneiro - Tél. 229 432 400

Faro - Aéroport de Faro - Tél. 289 800 800

Madeira - Funchal - Aéroport de Funchal - Tél. 291 520 700

Açores - Ponta Delgada - Aéroport João Paulo II - Tél: 296 205 406

ANA - Aéroports du Portugal, SA régule le fonctionnement des aéroports au Portugal, et met à disposition des informations sur les départs et les arrivées sur [www.ana.pt](http://www.ana.pt)

Les différentes compagnies aériennes portugaises effectuent des liaisons régulières nationales et internationales.

TAP - Air Portugal ([www.tap.pt](http://www.tap.pt)) - la compagnie de "phare" vole régulièrement vers plus de 50 destinations internationales et assure des vols internes entre Lisbonne, Porto, Faro et les Régions Autonomes de Madeira et des Açores, tout comme entre les Îles de Madeira et de Porto Santo.

SATA ([www.sata.pt](http://www.sata.pt)) - vols réguliers entre toutes les îles des Açores, et des Açores vers Madeira et le Portugal continental. SATA effectue aussi des vols réguliers vers certains aéroports internationaux.

Aerovip ([www.aerovip.pt](http://www.aerovip.pt)) - Transport aérien régulier entre Funchal et Porto Santo (Madère). Transport aérien régulier entre Bragança, Vila Real, Viseu, Cascais et Portimão (Portugal continental).

### Transports ferroviaires

CP - Comboios de Portugal ([www.cp.pt](http://www.cp.pt)), met à disposition un vaste réseau de trains qui couvre tout le territoire continental portugais, assurant aussi des liaisons internationales vers Vigo, Madrid et Paris.

Il existe de nombreuses options, pour répondre aux besoins de chacun:

- les trains haut de gamme "Alfa Pendular", sont les liaisons les plus rapides et les plus confortables entre Lisbonne et l'Algarve, et pour le Nord du pays, avec Porto ou Braga faisant un arrêt à Coimbra.

- le service "Intercidades" (inter villes) offre des liaisons sur les axes Lisbonne-Porto-Guimarães, Lisbonne-Guarda, Lisbonne-Covilhã, Lisbonne-Évora-Beja et Lisbonne-Faro.

- le Sud-Express et le train-hôtel Lusitânia assurent la liaison internationale au départ de Lisbonne.

- un vaste réseau de trains régionaux, interrégionaux et suburbains qui assurent une vaste couverture de tout le territoire national.

En plus des tarifs normaux proposés pour les voyages en train, Comboios de Portugal - CP propose des réductions sur les déplacements quotidiens ou de loisir, grâce au Billet Touristique (Bilhete Turístico), qui permet une utilisation illimitée du réseau de trains urbains de Lisbonne (lignes de Sintra/Azambuja, Cascais et Sado), de Porto (lignes d'Aveiro, Braga, Guimarães et Marco de Canaveses) et du réseau de trains régionaux de la ligne de l'Algarve. Le Billet de Plage (Bilhete Praia) quant à lui permet de bénéficier de voyages au départ de Lisbonne, de Porto ou de Coimbra à destination des plages les plus proches.

### Transports routiers

#### Autocars

Services réguliers d'autocars assurant la liaison de toutes les villes, villages et principales localités du Portugal. Pour des informations plus détaillées sur les itinéraires, les horaires et les prix n'hésitez pas à consulter le Réseau National des Express sur [www.rede-expressos.pt](http://www.rede-expressos.pt)

#### Taxis

Les taxis sont normalement de couleur beige-ivoire, couleurs traditionnelles des taxis au Portugal, bien que certains véhicules noirs avec le toit vert continuent de circuler.

Le prix est indiqué dans le taximètre, et les tarifs sont affichés à l'intérieur du véhicule ou peuvent être demandés au chauffeur. L'appel d'un taxi par téléphone implique le paiement d'une taxe de 0,80 Euros, et le transport de bagages dans le porte bagages, implique un montant supplémentaire de 1,60 Euros, indépendamment du nombre et du poids des bagages.

Le transport de berceaux, de poussettes et de chaises roulantes, ou autres moyens de locomotion est gratuit.

En dehors des localités, le prix du transport en taxi est calculé au kilomètre et doit être préalablement indiqué au passager. Lorsqu'il y en a, les péages aller et retour, sont payés par le client.

Le pourboire est volontaire, et représente habituellement environ 5-10% ou l'arrondi du montant à payer.

#### Metro

Important complément des transports publics traditionnels, le Métro circule dans les villes de Lisbonne et de Porto entre 06h00 et 01h00.

Plus ancien, le Métro de Lisbonne ([www.metrolisboa.pt](http://www.metrolisboa.pt)) couvre une vaste surface de la ville, possédant un réseau qui a été augmenté ces dernières années. Les premières stations comme les plus récentes ont été décorées par des tableaux d'azulejos d'artistes plastiques portugais réputés, devenant de véritables musées souterrains.

À Porto, le Métro ([www.metro-porto.pt](http://www.metro-porto.pt)) est plus récent. Fonctionnent six lignes - la bleue, la rouge, la verte, la jaune, la violette et l'orange -, dont une grande partie est réalisée en surface.



#### Conduire

Au Portugal la circulation se fait à droite. Sur les places, les croisements, et les carrefours, les véhicules qui se présentent par la droite ont la priorité sauf si un panneau indique le contraire. Dans les ronds points, les véhicules déjà engagés sont prioritaires.

Les panneaux de signalisation obéissent à des règles internationales.

Documents obligatoires:

- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Certificat d'assurance
- Titre de propriété du véhicule ou document équivalent
- Carte grise ou document équivalent

Les amendes doivent être payées sur place.

Limitations de vitesse pour les véhicules légers, sans remorques et les 2 roues motorisés :

- 50 kms / heure - en ville
- 90 kms / heure - sur les routes normales
- 100 kms / heure - sur les voies réservées aux automobiles
- 120 kms / heure - sur les autoroutes.

L'usage de la ceinture de sécurité est toujours obligatoire.

Le code de la route portugais ne permet pas l'utilisation d'un portable pendant la conduite, sous peine de contredanse ; seuls les systèmes "mains libres" sont autorisés.

#### Conduite pour personnes handicapées

Au Portugal, les règles pour conduire concernant les personnes handicapées ne se rapportent qu'aux capacités physiques et mentales dont il peut résulter des restrictions ou des adaptations qui devront être mentionnées sur le permis de conduire.

Une personne handicapée titulaire d'un permis de conduire valide au Portugal pourra conduire un véhicule dès lors que les restrictions ou les adaptations à la situation sont respectées.

Les cartes de stationnement pour personnes handicapées de modèle communautaire délivrées par les États membres sont reconnues au Portugal. Des places de parking réservées à cet effet sont signalées.

En cas de nécessité absolue, il est permis de se garer dans d'autres endroits si c'est pour une courte durée et dès lors que cela n'entrave pas la circulation des piétons et des véhicules.

**Alcoolémie - Niveau maximum autorisé pour les conducteurs**

Au Portugal, il est interdit de conduire avec un taux d'alcool égal ou supérieur à 0,5 grammes par litre de sang.

- Un taux d'alcoolémie entre 0,5 g/l et 0,8g/l est considéré une contravention grave et entraîne l'interdiction de conduire par un période minimum de 1 mois et maximum de 1 an et une amende de 250 à 1.250 euros.
- Un taux d'alcoolémie entre 0,8 g/l et 1,2 g/l est considéré une contravention très grave et entraîne l'inhibition de conduite par un période minimum de 2 mois et maximum de 2 ans et une amende de 500 à 2.500 euros.
- Un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 1,2 g/l est considéré délit, et peut être puni avec l'emprisonnement par un période maximale d'un an ou une amende jusqu'à 120 jours, par un période minimum de 3 mois et maximum de 3 ans.

**Location de voitures**

Dans les aéroports, dans les terminaux des stations de transports internationaux des chemins de fer, et dans les principales localités, il existe des services de location de voiture sans chauffeur.

Pour les conducteurs qui ont des difficultés de locomotion ou pour ceux qui le préfèrent, il est possible de louer des véhicules adaptés ou avec boîte automatique de vitesses.

Pour louer des voitures il faut :

- avoir au moins entre 21 et 25 ans, selon les conditions de location de chaque société;
- présenter un justificatif d'identité (carte d'identité pour les habitants de l'U.E. ou un passeport valable pour les autres nationalité);
- le permis de conduire valable depuis plus d'un an.



## **Péages**

Le Portugal possède un bon réseau routier composé d'autoroutes (AE), d'itinéraires principaux (IP), d'itinéraires complémentaires (IC), de routes nationales (EN) et de routes municipales.

La circulation sur les autoroutes implique le paiement de péages, qui au Portugal sont de deux types différents - les péages classiques avec des cabines et ceux qui sont exclusivement électroniques. Aux péages avec cabines, le paiement se fait en espèce ou par carte bancaire, mais il y a aussi un autre mode de paiement par le système de télépéage Via Verde, où les frais en question sont débités par prélèvement bancaire, pour les conducteurs qui possèdent un dispositif Via Verde, acheté préalablement dans les points de vente correspondants ([www.viaverde.pt](http://www.viaverde.pt)).

Ce système est également accessible aux véhicules immatriculés à l'étranger par le biais du Via Verde Visitors, un dispositif qui, moyennant une location, permet la circulation et le paiement sur toutes les infrastructures routières dotées d'un système de péage (y compris les voies et les ponts à péage électronique). L'adhésion à ce système n'a pas de date de fidélité ou d'expiration et l'identifiant est garanti à vie. Vous pouvez obtenir plus d'informations et adhérer à l'adresse <https://visitors.viaverde.pt/en/>. Le paiement s'effectue par carte de crédit internationale et ne concerne que les mois d'utilisation du service. Les routes avec péages électroniques sont dûment signalées. Sur ces routes, il n'y a pas de cabines de péage, vu que leur système de paiement est exclusivement électronique et que le passage des véhicules est détecté par des portiques qui y sont installés.

Pour effectuer le paiement en question, les véhicules immatriculés à l'étranger peuvent utiliser les moyens de paiement identifiés sur [www.portugaltolls.com](http://www.portugaltolls.com). Il existe plusieurs modalités disponibles qui sont uniquement et spécialement destinés aux routes avec péages électroniques, dont l'abonnement peut également être effectué en ligne:

- Easytoll - associe la carte bancaire à la plaque d'immatriculation du véhicule en débitant automatiquement en compte bancaire;
  - Tollcard - carte pré-rechargée avec consommation en fonction de l'utilisation;
  - Tollservice - carte pré-rechargée pour 3 jours d'utilisation illimitée ou pour trajets prédéfinis.
- Il est également possible d'utiliser des dispositifs Via Verde valides à tous les postes de péage, électroniques ou non, et sur les ponts.



En ce qui concerne les véhicules immatriculés au Portugal et dans le cas des véhicules loués sans chauffeur, certaines sociétés de location, pour le confort des clients, ont installé dans leurs voitures des dispositifs électroniques pour le paiement des péages, dont les frais sont répercutés sur le prix à payer. Si les véhicules ne sont pas équipés d'un dispositif adéquat, ce sont normalement les clients qui doivent ensuite effectuer le paiement en question dans les bureaux de poste (Estações de Correio - CTT) ou dans les magasins qui appartiennent au réseau Payshop, dès le 2<sup>e</sup> jour qui suit le passage au péage et dans un délai de 5 jours ouvrables. Une fois ce délai de paiement écoulé, le conducteur est en situation d'infraction et doit payer une amende.



### **Accessibilité au Portugal**

Lorsque vous organiserez votre voyage, vous pourrez trouver ici des informations et conseils concernant l'accès, l'assistance et les transports lors de votre voyage et séjour au Portugal. Avant de partir, nous vous invitons à obtenir au préalable des informations détaillées concernant les services que vous utiliserez.

#### **HÉBERGEMENT**

Au Portugal, l'offre hôtelière compte des chambres adaptées aux personnes à besoins spécifiques, des unités hôtelières mettant à disposition des services et hébergements entièrement adaptés. Toutefois, il convient d'entrer directement en contact avec l'établissement hôtelier en vue d'obtenir des informations sur le type d'équipements disponibles. Sur [www.visitportugal.com](http://www.visitportugal.com), les unités hôtelières accessibles aux personnes à mobilité réduite disposent de l'indication : « Accès aux personnes handicapées » dans la partie consacrée aux caractéristiques et services.

#### **MOYENS DE TRANSPORT**

##### **Transports en commun**

Les transports en commun comptent, en règle générale, des places réservées aux personnes à besoins spécifiques, bien qu'ils ne soient pas tous accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

À Lisbonne, la compagnie Carris dispose du Service Mobilité Réduite dans les bus du service public commun. La plupart des bus est équipée d'un plancher surbaissé entre les portes d'entrée et de sortie, près de la moitié disposant de conditions d'accessibilité totale pour les passagers à mobilité réduite, d'un espace pour les fauteuils roulants, de barres d'appui et d'une rampe d'accès. De plus amples informations sur [www.carris.pt](http://www.carris.pt).

À Porto, la compagnie STCP dispose d'une flotte de bus urbains accessibles et compte des bus équipés d'une rampe et d'un espace réservé aux fauteuils roulants. Tous les bus disposent d'un plancher surbaissé et permettent de laisser les poussettes dépliées. De plus amples informations sur [www.stcp.pt](http://www.stcp.pt).

##### **Métro de Lisbonne et de Porto**

Le Métro de Lisbonne compte des stations dotées d'une totale accessibilité aux usagers à mobilité réduite. Les personnes aveugles peuvent voyager accompagnées de leur chien, dès lors que celui-ci est muni d'un collier et d'une muselière.

Contacts : Tel. + 351 213 500 115 / [relacoes.publicas@metrolisboa.pt](mailto:relacoes.publicas@metrolisboa.pt) / [www.metrolisboa.pt](http://www.metrolisboa.pt)

Le Métro de Porto est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Contacts : Tel. +351 225 081 000 / [metro@metro-porto.pt](mailto:metro@metro-porto.pt) / [www.metrodoporto.pt](http://www.metrodoporto.pt)

##### **Aéroports**

Tous les aéroports portugais disposent de toilettes adaptées et d'un service de transfert pour les personnes à besoins spécifiques. Sur demande, vous pourrez bénéficier du service MyWay, un service spécialisé d'assistance aux passagers à mobilité réduite qui voyagent dans un état membre de l'UE, comprenant des moyens mécaniques facilitant la mobilité, des escaliers et escalators, des ascenseurs, une signalisation et orientation adéquates, ainsi que des professionnels formés à cette fin, permettant une assistance complète.

De plus amples informations sur [www.ana.pt](http://www.ana.pt)

##### **Bateaux**

Transtejo et Soflusa, qui assurent la traversée du Tage entre Lisbonne et la rive sud, compte quelques

bateaux disposant d'équipements pour accueillir les personnes à besoins spécifiques. Pour de plus amples informations, contacter le + 351 210 422 411 / 808 20 30 50

TrainsLa compagnie ferroviaire CP-Comboios de Portugal propose le service SIM - Serviço Integrado de Mobilidade (service intégré de mobilité), un service centralisé disponible toute l'année 24 heures sur 24, à travers le numéro de téléphone (+351) 707 210 746 (707 210 SIM), qui vous fournira toutes les informations nécessaires concernant les prestations de service. Grâce à ce service, le client à besoins spécifiques pourra obtenir des informations concernant l'accessibilité dans les trains et les gares, le service d'assistance à l'embarquement, pendant le voyage et à l'arrivée, entre autres services.

Plus d'informations sur [www.cp.pt](http://www.cp.pt)

Fertagus, qui dessert l'Aire Métropolitaine de Lisbonne, compte des voitures adaptées aux voyageurs en fauteuil roulant. La plupart des gares ferroviaires permet l'accès aux plates-formes d'embarquement à travers des ascenseurs et/ou des rampes. Contact : tel. +351 707 127 127.

#### Taxis

Il existe des taxis adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite dans les villes de Lisbonne, Faro et Porto, entre autres. Les nouveaux taxis adaptés au transport de personnes à mobilité réduite sont équipés de plates-formes d'embarquement, de ceintures de sécurité adaptées, de systèmes de fixation de fauteuils roulants ou d'une porte dont l'angle d'ouverture est plus large. Ces taxis sont disponibles à l'emplacement réservé aux taxis dans les aéroports et/ou sur demande auprès des centrales de taxis. Voir les contacts sur [www.antral.pt](http://www.antral.pt).

#### CONDUITE

Au Portugal, les règles pour conduire concernant les personnes handicapées ne se rapportent qu'aux capacités physiques et mentales dont il peut résulter des restrictions ou des adaptations qui devront être mentionnées sur le permis de conduire.

Une personne handicapée titulaire d'un permis de conduire valide au Portugal pourra conduire un véhicule dès lors que les restrictions ou les adaptations à la situation sont respectées.

Les cartes de stationnement pour personnes handicapées de modèle communautaire délivrées par les États membres sont reconnues au Portugal. Des places de parking réservées à cet effet sont signalées. En cas de nécessité absolue, il est permis de se garer dans d'autres endroits si c'est pour une courte durée et dès lors que cela n'entrave pas la circulation des piétons et des véhicules.

#### PLAGES ACCESSIBLES

215 zones balnéaires – maritimes et fluviales – sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces plages sont identifiées par un drapeau blanc portant le symbole correspondant et possèdent un stationnement réservé, un accès piéton, des zones de circulation sur le sable et des sanitaires adaptés. Certaines plages disposent également d'équipements facilitant l'accès à l'eau, permettant ainsi aux personnes ayant des difficultés de mobilité de se baigner, bien que l'aide d'une autre personne soit toujours nécessaire.

#### TUR4ALL

Pour mieux organiser votre voyage, en plus des suggestions disponibles sur le thème du Tourisme accessible, vous pouvez consulter des services avec une offre spécialisée sur les questions de l'accessibilité sur <https://www.tur4all.pt/pt/organize-a-sua-viagem>.

La plate-forme «Tur4all» a été mise en place pour promouvoir le tourisme accessible à tous ; elle donne des informations sur l'accessibilité des ressources touristiques au Portugal.

Pour de plus amples informations, contacter [info.visit@turismodeportugal.pt](mailto:info.visit@turismodeportugal.pt).



#### Logement

##### Hôtellerie

La grande offre d'établissements hôteliers existant dans tout le pays vous proposent des logements, avec ou sans repas et autres services additionnels, étant classés comme suit:

HÔTELS (H) - L'offre des hôtels est diversifiée et présente un grand nombre d'unités dont le classement de 1 à 5 étoiles tient compte de leur localisation ou de la qualité de leurs installations et services;



---

**HÔTELS-APPARTEMENTS (HA)** - Classés de 1 à 5 étoiles, sont l'option idéal pour ces qui cherchent une plus grande indépendance, ayant quand même la jouissance de tous les services d'un Hôtel;  
**POUSADAS** - Aménagés dans des édifices historiques ou situés dans des sites d'une grande beauté, elles sont classées en 4 catégories: "Historique", "Historique Design", "Nature" et "Charme".

**Villages de Vacances (A)**

Classés de 3 à 5 étoiles, les villages de vacances sont constitués par des unités interdépendantes situées d'un un espace territorial délimité, ou se concentrent aussi divers services pour les touristes.

**Appartements Touristiques (AT)**

Classés de 3 à 5 étoiles, ils sont la solution idéale pour les visiteurs qui préfèrent un logement autonome avec l'accès à des espaces partagés.

**Ensembles Touristiques / Resorts (CT)**

Les Resorts sont un bon choix pour tous ceux qui aiment avoir un grand choix de services et équipements de loisir disponibles dans le même espace et l'accès à différentes options de logement, qu'il s'agisse d'un hôtel de 4 ou 5 étoiles ou d'un autre type de logement.

**Tourisme chez l'Habitant - Maisons Seigneuriales (TH)**

Pour ceux qui préfèrent un logement plus familial, ils peuvent choisir de se loger dans les manoirs, des maisons seigneuriales ou dans des maisons avec une belle architecture, historique ou artistique, dans un environnement rural ou urbain.

**Tourisme en Milieu Rural (TER)**

Logement dans des maisons rustiques, aux caractéristiques propres au milieu rural environnant, le Tourisme en Milieu Rural facilite le contact plus direct avec la population locale, ses habitudes et coutumes et avec la nature. Ces unités de logement sont classées en 3 catégories:

**MAISONS DE CAMPAGNE (CC)**: situées dans des villages et milieux ruraux et maintiennent les traces, les matériaux de construction et autres caractéristiques architecturales locaux;

**AGRO-TOURISME (AG)** : Logement intégré dans une exploitation rurale, où les visiteurs peuvent participer aux tâches agricoles;

**HÔTELS RURAUX (HR)**, classé de 3 à 5 étoiles, ils sont localisés en zones rurales, respectant les caractéristiques architecturales locales.

**Camping**

Couvrant le territoire, du nord au sud du pays, les parcs de camping permettent le contact direct avec la nature. Ils peuvent être publics, s'ils permettent l'accès au public en général, ou privés, lorsque l'accès est limité aux abonnés ou aux personnes bénéficiant de l'autorisation des exploitants privés. Ces derniers doivent avoir la mention "P". Les campings peuvent être classés de 3 à 5 étoiles, selon les équipements et services dont ils disposent. Mais, ce classement n'est pas obligatoire.

**Tourisme Vert**

Chaque fois que l'ensemble touristique est situé en pleine nature, en zone protégée ou classifiée en tourisme vert, il s'insère alors dans le cadre du Tourisme Vert, reconnu par l'Institut du Conservatoire de la Nature et de la Biodiversité. Ils doivent alors mettre à disposition des équipements et des services qui permettent aux visiteurs de profiter de la nature.

**Auberges de jeunesse**

Les auberges de jeunesse se trouvent non loin de la plage, à la campagne ou dans les principales villes du pays. Elles proposent des logements à des prix abordables. Essentiellement destinées à des personnes à l'esprit jeune aimant les contacts et la convivialité, certaines auberges disposent toutefois de chambres doubles ou familiales sous réservation. Certaines d'entre elles proposent un service de repas.

Il est obligatoire de présenter la Carte des auberges ou la Carte jeune.



## Communication

### Les téléphones

Les cabines téléphoniques publiques fonctionnent avec des pièces de monnaie ou des cartes téléphoniques en vente dans les magasins MEO, dans les bureaux de poste et dans certains kiosques et bureaux de tabac (le signalant).

Tous les numéros de téléphone au Portugal sont composés de neuf chiffres. Pour appeler de l'étranger vers le Portugal il faut faire l'indicatif international 00 et l'indicatif du pays 351.

Pour téléphoner du Portugal vers l'étranger, faites le 00, le code du pays et le code de la ville, suivi du numéro à joindre. Les indicatifs des différents pays sont inscrits sur les cabines téléphoniques publiques.

### Les téléphones portables

Le Portugal fait partie des pays qui comptent le plus d'utilisateurs de téléphones portables.

Les trois réseaux nationaux - MEO, Vodafone et NOS - ont négocié des accords avec les principaux opérateurs internationaux permettant ainsi une parfaite couverture nationale pour les utilisateurs en visite au Portugal.

Le code de la route portugais ne permet pas l'utilisation d'un portable pendant la conduite, sous peine de contredanse ; seuls les systèmes « mains libres » sont autorisés.

### Internet

Moyennant un paiement, l'accès à Internet est disponible dans quelques cafés et dans de nombreux bureaux de poste qui possèdent un service Netpost.

Dans certains hôtels et espaces publics comme Aéroports, Salles de Congrès, Restaurants, Aires de Services sur l'auto-route et Centres commerciaux, il existe des zones "wireless" ou "wi-fi" convenablement signalées, où il est possible d'accéder à Internet sans fil.



## Services

### Les Banques

Les banques sont ouvertes au public entre 8h30 et 15h00, les jours ouvrables.

Il existe un réseau national de distributeurs automatiques, identifiés par MB (Multibanco), qui permet le retrait de liquide, 24h sur 24.

### La Poste

En général, les bureaux de poste sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Les bureaux centraux de la poste et ceux des aéroports ont des horaires plus larges, ils peuvent être ouverts les samedi et dans certains cas le dimanche.

Les timbres se vendent dans les bureaux de poste et dans les distributeurs présents dans les rues.

Beaucoup de bureaux de poste mettent à disposition le service de Netpost qui permet un accès à son email et à Internet, moyennant un paiement.

Vous pourrez trouver des informations plus détaillées sur les horaires et les services disponibles dans chaque bureau sur [www.ctt.pt](http://www.ctt.pt)

### Les Pharmacies

En général, les pharmacies sont ouvertes au public les jours ouvrables entre 9h et 19 h (certaines ferment pour la pause déjeuner de 13h à 15h), et les samedi de 9h à 13 h.

Quand elles sont de service la nuit, elles sont signalées par la croix verte qui clignote.

Toutes les pharmacies affichent sur leurs portes les informations concernant les pharmacies de garde les plus proches.

### Les Magasins

Habituellement les magasins fonctionnent du lundi au vendredi, ouvrant leurs portes entre 9h et 10h, et fermant à 19h. Certains ferment pour la pause déjeuner de 13h à 15h.

Les samedi, de janvier à novembre, les commerces ferment en général à 13h, toutefois certains magasins des centres villes restent ouverts l'après-midi.

Au mois de décembre, pour faciliter les achats de Noël, les commerces sont ouverts le samedi après-midi et dans certains cas même le dimanche.

Les nombreux centres commerciaux, qui existent à l'intérieur et à l'extérieur des villes, ont des horaires

de fonctionnement plus larges - habituellement de 10h à minuit tous les jours de la semaine.  
C'est là que l'on trouve les boutiques des principales marques internationales, mais le commerce plus traditionnel de produits portugais, se trouve dans les rues des villes et surtout dans les vieux quartiers.



### **Fumer dans des lieux publics**

Depuis le 1er janvier 2008 il est interdit de fumer dans des enceintes publiques fermées au Portugal.

Cette interdiction comprend tous les bâtiments de l'administration publique, les lieux de travail, les transports publics, les établissements où sont fournis des soins de santé, les laboratoires et les pharmacies, les établissements d'enseignement, les zones fermées des établissements sportifs, les musées, les établissements de vente d'aliments et de boissons, les parcs de stationnement couverts, les salles de spectacles, les bibliothèques, les établissements hôteliers, les aires de service et les stations essence.

Les restaurants, les bars et les discothèques dont la surface est supérieure à 100m<sup>2</sup> doivent identifier les zones réservées aux fumeurs, avec une ventilation appropriée et dont la dimension ne devra être supérieure à 30% de la surface totale.

Les propriétaires de restaurants, de bars et de discothèques dont la surface est supérieure à 100m<sup>2</sup> peuvent choisir être un espace réservé aux fumeurs ou aux non fumeurs, et doivent clairement afficher cette information de façon à ce qu'elle soit vue à l'extérieur du bâtiment. Ces espaces devront être bien ventilés.

Sanctions par infraction :

- De 50 € à 750 € pour les fumeurs qui ne respectent pas les interdictions.
- De 50 € à 1.000 € pour les propriétaires des établissements privés ;
- De 2.500 € à 10.000 €, de 10.000 € à 30.000 € ou de 30.000 € à 250.000 € selon l'infraction pour des personnes collectives, des sociétés ou des associations, des organes directifs ou des dirigeants maximum des organismes, des établissements ou des services de l'administration publique qui violent la disposition.



### **Heure légale**

Durant la période où est en vigueur l'heure d'hiver, c'est à dire entre 1 heure du dernier dimanche d'octobre et 1 heure du dernier dimanche de mars, l'heure légale au Portugal continental et à Madeira coïncide avec le Temps Universel Coordonné.

Le reste de l'année (entre 1 heure du dernier dimanche de mars et 1 heure du dernier dimanche d'octobre suivant), est en vigueur l'heure d'été, et l'heure légale au Portugal continental et à Madeira coïncide avec le Temps Universel Coordonné, augmenté de soixante minutes.

Sur l'archipel des Açores, l'heure légale diminue de soixante minutes par rapport au reste du territoire portugais, se trouvant ainsi à moins 1 heure du temps universel coordonné durant la période où est en vigueur l'heure d'hiver et à moins deux heures durant l'horaire d'été.



### **Argent**

Monnaie

Le Portugal fait partie du groupe des 19 pays de l'Union Européenne, dont l'Euro est la monnaie officielle et commune à tous.

1 Euro se divise en 100 Centimes. Huit valeurs faciales ont été définies pour les nouvelles pièces de monnaie: 1, 2, 5, 10, 20 et 50 Centimes et 1 et 2 Euros. Les billets se distinguent par leurs différentes dimensions et couleurs et ont les valeurs suivantes : 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 Euros.

Les pièces de monnaie ont sur l'une des faces des dessins communs (face européenne) et sur l'autre

face un symbole national, de sorte que toutes les pièces de monnaie d'euro peuvent être utilisées dans tous les pays membres indépendamment de leur face nationale.

#### Change

Le change peut être effectué dans les banques, qui sont ouvertes au public de 8h30 à 15h00, les jours ouvrables, dans les bureaux de change ou dans les distributeurs automatiques (disponibles uniquement pour la vente de devises).

#### Distributeurs automatiques de monnaie (Multibanco)

Il existe un réseau national de distributeurs automatiques, identifiés par MB (Multibanco), qui permet le retrait de liquide, 24h sur 24.

#### Cartes de crédit

Au Portugal, les cartes de crédit les plus utilisées sont : Visa, American Express, Diners Club, Europay/Mastercard, JCB, Maestro.

En cas de perte ou de vol de votre carte Visa ou Mastercard, vous pourrez contacter :

- Visa : Tél. 800 811 107

- Mastercard : Tél. 800 811 272

#### Pourboires

Le service est compris dans les tarifs des restaurants, toutefois il est habituel de laisser un pourboire d'environ 5 à 10% du montant total du repas.

Il est également habituel de donner un pourboire de 5-10% aux chauffeurs de taxi, cela se traduit en général en arrondissant la valeur à payer.



## Repas

En règle générale, les Portugais font trois repas par jour. Le matin, entre 7h30 et 10h, un petit déjeuner léger, normalement constitué d'une boisson (café au lait, café simple ou jus de fruit) et d'une tartine ou d'un sandwich, très souvent pris dans un café ou dans une pâtisserie du quartier.

Les principaux repas sont, le déjeuner, entre 12h et 14h30, qui pour de nombreuses personnes a lieu durant la semaine dans des restaurants près du lieu de travail, et le dîner entre 19h30 et 22h30.

Pour une grande partie des personnes, ce sont des repas complets, qui incluent parfois une soupe, un plat principal et un dessert (pâtisserie ou fruit). Entre ces deux repas il est habituel de faire un goûter en milieu d'après-midi (aux environs de 17h), en prenant une boisson et un gâteau.

Au Portugal, il est courant de manger à l'extérieur. Le déjeuner ou le dîner, surtout le week-end, sont toujours un prétexte pour se retrouver entre amis et se promener à travers le pays.

Il y a une grande variété de restaurants, qui répondent aux goûts et aux palais les plus divers. Habituellement ouverts pour le déjeuner de 12h à 15h et pour le dîner de 19h à 22h, beaucoup proposent des horaires d'ouverture plus larges, surtout dans les grandes villes et dans les zones de grande animation nocturne.

À l'exception des restaurants localisés dans les centres commerciaux et qui restent ouverts quotidiennement, les autres ont normalement un jour de repos par semaine, pouvant dans le centre ville coïncider avec le week-end.



## Santé

Si vous avez besoin d'une assistance médicale ayez recours au Centre de Santé Local.

Les services d'urgence des hôpitaux doivent uniquement être utilisés pour des situations graves (traumatismes sérieux, intoxications, brûlures, infarctus, thromboses, problèmes respiratoires, etc.).

En cas de maladie ou accident lors de son séjour au Portugal, les citoyens des 27 pays de l'U.E. et du

Liechtenstein, Islande, Norvège et Suisse bénéficient des soins de santé gratuits ou à frais réduits (comme les citoyens portugais), en accord avec les Directives Communautaires. Pour accéder aux services de santé, les citoyens des pays mentionnés ci-dessus, ne résidant pas au Portugal, doivent présenter la Carte Européenne d'Assurance Maladie (émis par le pays d'origine) et le passeport ou la carte d'identité.

#### Carte d'urgence

En cas d'urgence, il existe une carte qui fournira aux équipes de secours des informations utiles vous concernant (données d'identification, coordonnées, compagnie d'assurance, maladies, allergies et médicaments).

Ce document destiné à toute personne se trouvant au Portugal peut être obtenu gratuitement par téléchargement sur les sites officiels des entités promotrices. L'utilisateur devra renseigner les champs vierges, imprimer la carte, la découper et la conserver dans son portefeuille afin qu'elle soit facilement trouvée en cas d'urgence.

<https://www.inem.pt/wp-content/uploads/2018/11/Emergency-ID-Card-2018-v2.pdf>

Accès des citoyens européens au Service National de Santé Portugais

<http://www2.acss.min-saude.pt/Default.aspx?TabId=1180&language=en-US>

Touristes, étudiants non-résidents, travailleurs en déplacement et non-résidents, ou autres individus en situation de séjour temporaire. Citoyens de pays membres de l'Union Européenne, de l'Espace économique Européen et de la Suisse

Les citoyens des états membres de l'Union Européenne ayant besoin de soins de santé non prévus lors de leur séjour de vacances, séjour d'étude ou au cours d'un séjour temporaire qui exclus les cas de résidence permanente, devront présenter leur carte européenne d'assurance maladie (CEAM) valide.

Si vous ne possédez pas de carte CEAM, il faut solliciter immédiatement une carte de substitution provisoire à votre pays de résidence, et la présenter à l'établissement prestataire des services de santé avant la fin de votre séjour.

Le règlement communautaire de Coordination des systèmes de sécurités sociales (n.º 883/2004 e n.º 987/2009) établit un statut d'égalité entre citoyens nationaux et étrangers en situation de séjour et de résidence dans un pays membre, en ce qui concerne la sécurité sociale et les cas de maladie.

Ressortissants de pays Tiers avec lesquels le Portugal à célébré des accords bilatéraux

Les ressortissants de pays non-membres de l'union Européenne avec lesquels le Portugal a célébré des accords bilatéraux devront présenter une attestation de droit aux soins de santé valide lors de leur déplacement à l'établissement prestataire des soins du Services National de Santé. L'attestation doit être sollicitée par l'intéressé dans son pays de résidence.

La présentation de l'attestation de droit aux soins de santé donne accès à l'ensemble des soins de santé nécessaires, la facture des frais de santé est soumise par le Portugal au pays de résidence pour paiement. L'attestation n'est reconnue qu'au sein des établissements de santé publiques du Service National de santé (SNS).

Si vous n'êtes pas titulaire d'une attestation de droit aux soins de santé au moment de la prestation des soins de santé offerts par une unité du SNS, il vous sera demandé de régler la totalité des frais de santé. Il est précisé que les accords bilatéraux ne contemplent pas les cas de remboursement, ce qui signifie que le remboursement de la valeur des frais de santé dépend uniquement de la législation et des processus établis dans le pays de résidence.

Le Portugal a des accords bilatéraux en vigueur qui contemplent la protection face à la maladie et l'accès aux soins de santé avec les suivants pays ; Andorre, Brésil, Cap Vert, Québec, Maroc et Tunisie. Ces accords établissent des conditions de réciprocité et égalité de soins entre citoyens nationaux et étrangers en situation de séjour et de résidence au Portugal, en ce qui concerne la Sécurité Sociale et les situations de maladie.

Citoyens de pays non-membres de l'Union Européenne, en séjour au Portugal.

Les citoyens étrangers, ressortissants de pays hors de l'Union Européenne, ou avec lesquels le Portugal n'a célébré aucun accord, et qui ont besoin d'avoir recours aux prestataires de soins du réseau du SNS Portugais, devront veiller à :

- Présenter un document d'identification (Passeport ou carte d'identité de votre pays d'origine, valide) ;
- Présenter un document probant et valide de votre Assurance santé ;

Si le citoyen ne peut présenter de document probant et valide de son Assurance santé, il devra alors être informé de son obligation de supporter l'intégralité des frais des soins de santé reçus.



### Équivalence de poids et de mesures

1 cm = 0,39 pouces  
1 mètre = 3,28 pieds / 1.09 yards  
1 km = 0,62 milles  
1 litre = 0,26 gallons (USA) / 0,22 gallons (UK)  
1 pouce = 2,54 cm  
1 pied = 0,39 mètres  
1 yard = 0,91 mètres  
1 mille = 1,60 kms  
1 gallon (USA) = 3,78 litres  
1 gallon (UK) = 4,54 litres



### Électricité

Au Portugal le courant électrique est de 230/400 volts, à une fréquence de 50 hertz, et les prises de courant suivent les normes européennes.  
L'utilisation de fiche de lame (modèle américain) doit être conjuguée avec un transformateur de 230 volts et, aussi, une fiche adaptable.



### Jours Fériés et Vacances scolaires

Jours fériés nationaux  
Jour de l'an - 1er janvier  
Le jour de la liberté - 25 avril  
Le jour du travailleur - 1 mai  
Le jour du Portugal - 10 juin  
L'Assomption de Notre Dame - 15 août  
L'Implantation de la République - 5 octobre  
La Toussaint - 1er novembre  
La Restauration de l'Indépendance - 1er décembre  
L'immaculé Conception - 8 décembre  
Noël- 25 décembre

Jours fériés nationaux dont la date change:  
Le Vendredi Saint  
Le Jour du Corps du Christ

Vacances scolaires  
Durant l'année scolaire 2019/20 les vacances scolaires auront lieu aux périodes suivantes :  
- Vacances de Noël - du 18 décembre 2019 au 5 janvier 2020  
- Vacances de Carnaval - du 24 au 26 février 2020  
- Vacances de Pâques - du 28 mars au 13 avril 2020  
- Vacances d'Été - de fin juin à mi-septembre



### Coût de la vie

Avant de voyager, consultez les prix moyens indicatifs de quelques produits et services et faites-vous une idée du coût de la vie au Portugal.

#### Alimentation et boisson

Les prix sont variables et dépendent du type d'établissement choisi et si un service de table ou d'esplanade est ou non implicite, les valeurs présentées étant purement indicatives.  
L'expresso, le café si apprécié des Portugais et populairement désigné "bica", coûte 60 à 70 centimes environ au comptoir d'un café traditionnel. Un "galão" (verre de café au lait) peut coûter entre 0,70 et



1,20 euros et un thé 1 à 1,50 euros environ. Un jus d'orange naturel coûte près de 2,50 euros et une bière ou une bière ou un coca-cola entre 1,00 et 1,50 euros. Un sandwich au fromage ou au jambon coûte entre 1,50 et 2,50 euros et une tartine beurrée ou un gâteau ne coûtera pas plus de deux euros. Un repas complet pourra coûter 8 à 11 euros environ par personne dans un snack-bar, 13 à 20 euros si vous optez pour un restaurant de 2ème classe et entre 30 et 50 euros environ dans un restaurant de 1ère classe ou dans une maison de fados.

#### Culture

Le billet d'entrée dans un Musée, un Monument national ou une exposition peut coûter entre 1,50 à 8,50 euros.

Un billet de cinéma coûte près de 6,50 euros. Au théâtre, le prix des billets peut varier entre 10 et 30 euros et pour les Concerts, les spectacles d'Opéra ou de Ballet les coûts peuvent osciller entre 10 et 75 euros.

Pour assister à des corridas de taureaux, dont la saison se déroule entre le Dimanche de Pâques et la Toussaint, les billets peuvent varier entre les 15 et les 75 euros, en fonction de l'arène et des participants.

#### Transports

##### Trains

Le voyage entre Lisbonne et Porto en train Alfa Pendular (le plus rapide et confortable) peut coûter entre 30,30 et 42,40 euros (selon le type de wagon choisi) et en train Intercidades il varie entre 24,30 et 35,90 euros.

De Lisbonne à Faro le ticket peut coûter entre 22,20 et 29,80 euros en train Alfa Pendular et entre 21,20 et 27,80 euros en train Intercidades.

Pour visiter les attractions dans les environs de Lisbonne les billets entre le Cais do Sodré et Belém ou Rossio et Queluz-Belas coutent 1,55 Euros, d'Alcantara à Oriente coutent 1,25 Euros et de Lisbonne à Sintra ou Cascais 2,15 Euros.

[www.cp.pt](http://www.cp.pt)

##### Autocars express

Il existe des liaisons régulières entre les principales villes portugaises. Le voyage entre Lisbonne et Porto pourra coûter près de 20 euros, de Lisbonne à Faro 20 euros, de Faro à Porto 31 euros et de Lisbonne à Coimbra 14,50 euros.

[www.rede-expressos.pt](http://www.rede-expressos.pt)

##### Taxis

Pour le service urbain, la prise en charge (prix initial) en journée coûte 3,25 euros et le soir, le week-end et les jours fériés elle est de 3,90 euros. À ces valeurs s'additionnent les fractions de parcours et de temps.

L'appel par Radio Taxi représente un coût additionnel de 0,80 euros et le transport de bagages qui implique l'utilisation d'un toit ouvrant ou d'un coffre à bagages un supplément de 1,60 euros.

Pour le transport en-dehors des villes le service est payé au kilomètre, les coûts de retour du véhicule étant payés en sus, que le passager fasse le voyage retour ou non. Normalement, le prix de la course est indiqué au début du trajet.

#### Transports urbains

##### Lisbonne

La "Lisboa Card" permet l'utilisation des transports publics de la ville et des trains qui font la liaison entre Lisbonne et Sintra et Lisbonne et Cascais et offre aussi des entrées gratuites et des réductions sur les Monuments, les Musées ou les circuits touristiques. Les prix sont : 187,50 euros pour 24 heures, 31,50 euros pour 48 heures et 39 euros pour 72 heures. Pour les enfants entre 5 et 11 ans: 24 h - 11,50 euros; 48 h - 17,50 euros; 72 h 20,50 euros

[www.askmelisboa.com](http://www.askmelisboa.com)

Le tarif de bord des autocars de la Carris est de 1,80 euros et pour les tramways de 2,85 euros.

[www.carris.pt](http://www.carris.pt)

Le ticket de Métro simple coûte 1,40 euros [www.metrolisboa.pt](http://www.metrolisboa.pt)

La Carte "Sete Colinas" en vente aux guichets de la Carris et du Métro pour 0,50 euros pourra être chargée avec des tickets simples, ou avec des tickets combinés pour les réseaux de la Carris et du Métro

qui coûtent 6,00 euros pour une journée.

#### Porto

Le "Porto Card" permet l'utilisation illimitée des transports de la ville et offre des entrées gratuites ou des réductions sur les billets de divers monuments et musées, ainsi que pour les salles de spectacles, les croisières sur le fleuve Douro, les circuits touristiques, les restaurants et les boutiques traditionnelles. La carte coûte 5,00 euros pour une journée piétonnière, 10,50 euros pour une journée, 17,50 pour deux jours et 21,50 euros pour trois jours.

<http://short.visitporto.travel/portocard> Le tarif à bord des autocars est de 1,80 euros et le ticket simple de Métro coûte 1,70 euros. Les tickets combinés pour les autocars, le métro et le train à l'intérieur de la zone urbaine de Porto (Andante) coûtent 7 euros pour une journée et 15 euros pour 3 jours.

[www.stcp.pt](http://www.stcp.pt)

[www.metrodoporto.pt](http://www.metrodoporto.pt)

#### Combustibles

Les prix sont libres et varient selon le coût du baril de pétrole sur les marchés internationaux. En ce moment (2013/02/05) l'essence coûte près de 1,60 euros/litre, le gazole 1,47 euros/litre et le GPL 0,80 euros/litre.



#### Camping-car

Pour profiter pleinement de ce mode de voyage, il faut absolument respecter les règles en vigueur dans chaque endroit ; vous ne pouvez donc pas séjourner dans des lieux interdits, non agréés, ou sur des parkings non spécifiques, qui ne vous offrent pas de conditions de confort et de sécurité et où vous risquez d'être contrôlés par les autorités. Veuillez également faire preuve d'un grand sens civique vis-à-vis de la communauté qui vous accueille et de la nature, en respectant l'espace d'autrui, en évitant de faire du bruit et en ne laissant aucune trace de votre passage. Aires de service pour les camping-cars

Pour vous assister pendant votre voyage, il existe des aires de services destinées aux camping-cars un peu partout dans le pays ; elles possèdent une zone de halte nocturne (maximum 72 heures) et des stations de service, dotées de points de distribution d'eau potable et d'endroits pour jeter les eaux de ménage et des toilettes chimiques, ainsi que les déchets solides. Sur ces aires, vous trouverez également de l'électricité pour recharger les batteries des camping-cars. Terrains de camping et de caravanning

Pour camper, vous avez à votre disponibilité un grand réseau de terrains de camping et de caravanning qui parsèment le pays, tous dotés d'infrastructures et de services pour vous aider pendant votre séjour. Vous pouvez effectuer ici une recherche par région et localité.

Pour des informations spécifiques sur la région de l'Algarve consultez <https://autocaravanalgarve.com>



#### 112 - Numéro d'appel d'urgence européen

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union européenne.

En cas d'urgence, le 112 peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable. L'appel est gratuit et immédiatement pris en charge par les centres d'appels d'urgence qui activent le système (aide médicale, police, pompiers) nécessaire en fonction de la situation constatée.